

souvent eussent fait honneur à une organisation cent fois plus forte. Sans le *Bulletin*, comment faire parvenir aux Camarades ces lettres si nobles, si fières, si entraînantes, comme notre héroïque Colonel et notre bouillant et chevaleresque Lt.-Colonel seuls, en savent écrire ? Comment leur communiquer ces paroles inspirées, ces conseils affectueux presque paternels, ces bénédictions précieuses que l'immortel Pie IX sait trouver de temps à autre pour ses chers Zouaves du Canada ? Par ces épisodes, par les beaux souvenirs du Régiment qu'il évoque, il est le plus sûr moyen de réchauffer et de consolider l'esprit de corps qui doit nous animer. Prêtons-lui donc un appui cordial, soit en lui communiquant ce qui serait propre à promouvoir les intérêts de la cause, soit au moins en lui payant fidèlement la modique contribution qui lui assure son existence ; car, vous le savez, mes amis, l'argent est le nerf de la guerre.

Ici, Messieurs, permettez-moi de citer à l'appui de mon avancé un témoignage qui, j'en suis sûr, sera accueilli avec respect par tout ancien Zouave. Notre brave et bien cher Camarade, Charles Paquet, qui s'y connaît en fait de dévouement, quelque temps avant de partir pour le Vatican, ne crut pas devoir trop faire en s'imposant mille petits sacrifices pécuniaires. Et pourquoi ? pour faire sortir un numéro extra du *Bulletin*. C'est que dans son esprit désintéressé et dégagé de tout préjugé, il comprenait l'importance de notre humble petite feuille, il comprenait que fidèle à sa mission et libre de toute entrave politique, le *Bulletin* parlait Zouave et que parlant, il devait nous parler. Le *Bulletin*, c'est notre Ordre du jour, c'est le Livre d'Ordre Zouave Canadien.

Encore une fois, Camarades, encourageons-le, efforçons-nous d'en étendre la circulation surtout parmi nous, et nous aurons pris un des moyens les plus efficaces de continuer l'œuvre commencé à Rome.

En octobre dernier, l'Union-Allet vit avec douleur Mgr. Bourget, le promoteur et l'âme de l'œuvre des Zouaves Canadiens, descendre du Siège Episcopal de Montréal qu'il avait occupé glorieusement pendant de si longues années. Aussi votre Bureau crut-il être l'interprète de vos sentiments en témoignant à l'illustre Démisionnaire sa reconnaissance pour la tendre sollicitude dont il nous a toujours entourés et la vive douleur que nous causait sa retraite. Sa Grandeur nous accueillit avec une affection toute paternelle, disant que sa sympathie et ses prières nous suivraient partout et que l'œuvre de ses chers Zouaves attirerait sur eux et sur leurs familles les plus riches bénédictions du ciel.

Camarades, de même que nous sommes fiers de voir figurer le nom de Lamoricière dans le Livre d'Or de notre Régiment, gravons dans nos cœurs en caractères ineffaçables, le nom vénéré et béni de Mgr. IGNACE BOURGET ; car si nous avons eu la gloire de servir la plus belle des Causes, honneur en soit rendu à Dieu d'abord, puis au génie inspiré et au grand cœur de Mgr Ignace Bourget. Que ceux d'entre nous qui seraient tentés de se décourager, se rappellent que toute œuvre commencée par Mgr Ignace Bourget et bénie par Pie IX a toujours non-seulement survécu aux vicissitudes du temps, mais

encore a fini par renverser les obstacles qui paraissaient insurmontables.

Vers cette époque, le St. Père daignait donner à l'Union-Allet toute entière une éclatante marque de sa haute approbation en conférant à notre dévoué Camarade, M. Gustave Drolet, l'Ordre de Pie IX. M. Drolet, en partant pour un assez long séjour en France, a laissé parmi nous le souvenir d'un compagnon sympathique et zélé et au cœur généreux.

Il y a quelques jours à peine, M. Charles Vallée, de Québec, un autre digne Zouave et membre zélé de l'Union-Allet, était fait Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire le Grand. C'est la juste récompense de la belle conduite de notre Camarade en 1870. Et cet honneur rejailit sur tous ses compagnons.

A la fin de l'année 1876, votre Bureau se trouvait saisi d'une affaire à la fois délicate et importante. Le Casino, fondé par la munificence de notre premier Président Honoraire, feu M. le Commandeur Berthelet, à cause du petit nombre d'anciens Zouaves qui pouvaient y passer une partie de leurs loisirs, n'avait plus cette physionomie d'ordonnance que nous aurions aimé à lui trouver, et ses directeurs désirant en discontinuer l'administration, sa dissolution devint nécessaire et le règlement de ses affaires incombait au Bureau de l'Union-Allet, en vertu de l'art. 33 des Constitutions du Casino.

Mgr Bourget, par une heureuse inspiration, trouva le moyen de faire passer sans secousse le Casino à l'œuvre du Patronage des Ouvriers, sous la direction de nos braves Frères des Ecoles Chrétiennes. Un autre cœur zélé et dévoué à Pie IX, toujours à l'affût d'une bonne œuvre, vint généreusement résoudre la partie pécuniaire du problème, s'assurant par là la reconnaissance éternelle de l'Union-Allet et donnant ainsi à son œuvre un but aussi noble et un champ plus vaste. Inutile de dire que dans cette circonstance, comme en toutes les situations difficiles, notre brave Aumônier nous a rendu des services inappréciables. Toujours au premier rang quand son dévouement et son expérience sont nécessaires, s'effaçant aussitôt que l'obstacle est renversé et le but atteint. Vrai type d'Aumônier Zouave.

Fidèle à la mission que vous lui avez confiée de donner à notre immortel Pontife et Roi, toutes les marques possibles d'amour et de dévouement, votre Bureau a présenté au St. Père une adresse à l'occasion de la St. Jean, le 27 Décembre.

Le 12 Janvier suivant, Son Excellence M. le général Kanzler daignait nous adresser la lettre suivante :

“ROME au Vatican, ce 12 Janvier 1877.

“Monsieur le Président,

“La belle adresse des Canadiens est arrivée assez tôt pour être présentée le jour même du 27 à l'occasion solennelle du corps d'officiers au St. Père qui l'a accueillie avec bonté.

“Vous aurez remarqué que dans la réponse qu'il a daigné faire aux peu de mots que j'avais l'honneur de lui adresser (voyez le No. de la *Fedelta* d'aujourd'hui),